

Image not found or type unknown



Jugement de divorce après appel

Par **ndong**, le **16/08/2016** à **17:28**

Le jugement de divorce prononcé au bout de quatre ans , m'indique une pension alimentaire à payer , outre une somme exorbitante à mon ex épouse, à mon fils.... Je n'ai jamais eu de fils avec elle mais une fille. De plus j'ai signalé et exigé quelle ne porte plus mon nom, et rien n'ai indiqué. Suis e en droit de signaler un vice de forme ou procédure?